

COMMUNIQUE DE PRESSE **Paris le 21 octobre 2024**

Lors de sa rencontre avec le nouveau ministre de la fonction publique, Solidaires avait alerté celui-ci sur la nécessaire hausse générale des salaires des agent-es suite à la revalorisation du SMIC de 2%. Il y avait urgence à ce que des agent-es publics ne se retrouvent pas avec une rémunération en deçà du SMIC.

Solidaires avait par ailleurs indiqué au ministre que cette course systématique au rattrapage ne pouvait durer et qu'il était indispensable que de véritables mesures pérennes sur les carrières soient prises.

La réponse à notre alerte a été un pansement sur une jambe de bois.

Guillaume Kasbarian a en effet annoncé par le biais de la DGAFP qu'il ferait le strict minimum. Les agent-es concerné-es par l'Indemnité Minimum de Traitement bénéficieront d'une majoration de rémunération versée sous la forme d'une indemnité différentielle... de 0,06 euro.

L'État employeur, loin d'être exemplaire, se contente donc de coller au centime près au SMIC pour respecter la loi.

Mais tout cela ne répondra en aucun cas à l'enjeu salarial dans la fonction publique. Cela ne résoudra en rien les questions de tassements de grille, la problématique des bas salaires dans les premiers indices et l'absence de revalorisation.

A la prochaine revalorisation du SMIC, on en sera toujours au même point.

Le ministère ne peut pas parler d'attractivité quand il se refuse à une revalorisation générale du salaire des agent-es publics et quand il ne propose à ses agent-es les plus précaires que 6 centimes d'augmentation.